A

(N° 184.)

Chambre des Représentants.

Séance du 5 Avril 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Maertens, *au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur* Lambert-Joseph Bagès.

Messieurs,

Le sieur Albert-Joseph Bagès, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Juliers (Prusse), le 6 mars 1791. Enfant de troupe, il est entré au service le 19 octobre 1801, et a jusqu'au 1er juillet 1819 successivement fait partie des armées bavaroise, française et prussienne. Le 15 juillet 1819, il s'est engagé au service des Pays-Bas comme musicien à la 17e division d'infanterie, et le 3 novembre 1830, il a été admis en la même qualité au 9e régiment de ligne belge.

Son chef s'exprime comme suit sur sa moralité :

« Le musicien Bagès est un des hommes les plus estimables de l'armée. Il a » fait presque toutes les campagnes de l'empire. Il n'a jamais encouru un seul » reproche, une seule punition. Le vieux soldat serait officier depuis long- » temps, s'il avait eu plus d'ambition et moins de modestie. »

Bagès a épousé une femme belge, le 3 janvier 1839.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le Président,

F. DU BUS, aîné.